

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire ou le maire-suppléant selon le cas, fait rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Ainsi, le maire ou son suppléant traite des derniers états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, du dernier rapport du vérificateur externe s'y rattachant, du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2015, et des orientations générales du prochain budget, soit 2016 ainsi que du prochain programme triennal d'immobilisations.

Le rapport sur la situation financière de la municipalité doit également faire mention d'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Enfin, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire ou son suppléant doit inclure dans son rapport annuel une mention de la rémunération et des allocations des membres du conseil.

RAPPORT FINANCIER 2014 ET INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2015

Le rapport du vérificateur externe préparé par Mallette s.e.n.c.r.l. certifie que nous avons terminé l'an 2014 avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 61 443\$ et que notre surplus accumulé est de 209 121\$. La dette à long terme de la Municipalité se situait à 111 675\$, après un remboursement de 26 350\$.

Le rôle d'évaluation, qui était de 34 927 100\$ au début de 2014, est passé à 35 500 800\$ au début 2015. Les analyses préliminaires tendent à démontrer que le budget adopté le 22 décembre 2014 pour l'année 2015 sera respecté. Pour l'année en cours, la municipalité a un budget de 750 772\$.

IMMOBILISATIONS RÉALISÉES EN 2015

- Réalisation du projet Rénovation de l'Hôtel de Ville (46 693.51\$)
- Réalisation du projet de réfection du muret et des entrées de l'Hôtel de Ville (9 481.53\$)

- Acquisition d'un réfrigérateur commercial (4 137.95\$)
- Acquisition de deux ordinateurs (3 656.21\$)
- Acquisition de mobilier de bureau (830.12\$)
- Projet d'usine de traitement des eaux usées (5 633.78\$)

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DEPENSE DE PLUS DE 25 000\$

- Construction MF Gagnon Inc. pour le projet Rénovation de l'Hôtel de Ville au montant de 46 693.51\$
- Camionnage Alain Benoit : 180.28\$/ fosse pour 2015 et 182.99\$/ fosse pour 2016, pour la vidange des fosses septiques
- Nous en sommes à la dernière année d'un contrat de 5 ans pour l'ouverture des chemins d'hiver. Le tarif est de 83 812\$ plus taxes, avant l'ajustement annuel pour la clause « pétrole »

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En 2015, le maire et les conseillers reçoivent :

- Maire: 4 198.68\$ de salaire et 2 099.32\$ d'allocation de dépenses
- Conseillers: 1 399.12\$ de salaire et 699.60\$ d'allocation de dépenses

Pour l'année 2015, il y a eu une augmentation de 2.5% de la rémunération des élus.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Voici les grandes orientations générales du prochain budget de fonctionnement ainsi que la prévision du prochain programme triennal :

- Élaboration des devis d'appel d'offres pour l'étude sur le choix de la technologie de remplacement de la station d'épuration
- Élaboration des devis d'appel d'offres pour la réalisation des plans et devis de la technologie de remplacement de la station d'épuration
- Réfection de l'infrastructure routière selon les priorités établies
- Refonte complète du plan des mesures d'urgence
- Vérification de la faisabilité d'un complexe communautaire fonctionnel (chalet des loisirs)

CONCLUSION

Le Conseil désire maintenir et consolider les acquis, en plus de planifier le développement de la municipalité. Nous visons un budget juste et équilibré où la capacité de payer sera respectée.

Le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je veux rendre hommage aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires. Je désire également remercier le conseil municipal pour leur implication et le personnel de la municipalité pour leur travail et leur effort continu afin d'offrir le meilleur service à la population, vous le faites avec professionnalisme, diligence et respect.

Nous souhaitons que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth se développe harmonieusement tout en continuant à protéger notre principale richesse qui est la nature et qu'il y fasse bon d'y vivre pour toute la population.

En terminant, je vous invite à assister à la présentation du budget qui sera adopté lors d'une séance extraordinaire du Conseil le 22 décembre 2015 à 19h30 à la Salle du Conseil.



Marcel Lemieux, maire suppléant
